

22 septembre 2025

Salle Marcelle-Lacoste, local 9.2.16

3175, chemin de la Côte Sainte-Catherine, H3T 1C5, Montréal

PRÉSENTS Mme Louise Champoux-Paillé, présidente par intérim

Mme Isabelle Demers, PDG et secrétaire

Mme Madeleine Barbeau

Me Marie-Eve Berardino

Mme Delphine Brodeur

Mme Caroline Chantal

Mme Diane Chênevert

Mme Sophie-Anne Gaudet

M. Elias Kallas

Dre Valérie Lamarre

Mme Anne Lyrette

Mme Mirabel Paquette

Mme Annie Pelletier

Mme Véronique Pelletier

Mme Angèle St-Jacques

INVITÉS Mme Geneviève Parisien, présidente-directrice générale adjointe (*invitée permanente*)

Mme Anne-Julie Ouellet, directrice générale adjointe et directrice intérimaire des ressources informationnelles, stratégies numériques et génie biomédical (*invitée permanente*)

Mme Alexianne Bergeron, adjointe à la présidente-directrice générale (*invitée permanente*)

M. René-Claude Bernier, directeur intérimaire des ressources humaines

Mme Gina Costanzo, directrice de l'enseignement et innovation pédagogique

M. Stéphane Daraïche, directeur services techniques et hébergement

Dr Marc Girard, directeur médical et des soins professionnels

Mme Lucie Dufresne, directrice intérimaire des communications

Mme Geneviève Mercier, directrice qualité, évaluation, performance et éthique

Mme Lyne Ouellette, directrice des services multidisciplinaires de la santé mentale et de la réadaptation

Mme Valérie Pelletier, directrice soins infirmiers

Mme Sophie Verdon, directrice clinico-administrative OPTILAB

EXCUSÉS : Dr Patrick Cossette

M. Daniel Jutras

M. Daniel Tougas, directeur des ressources financières et de la logistique

RÉDACTION Mme Manon Houle

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE ET CONSTATATION DU QUORUM**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 22 SEPTEMBRE 2025**
- 3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**
- 4. INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CAÉ ET DU COMITÉ DE DIRECTION DU CHU SAINTE-JUSTINE**
- 5. GOUVERNANCE**
 - 5.1. Adoption du calendrier 2025-2026 des séances régulières du CAÉ
 - 5.2. Élection des personnes occupant les fonctions de présidence et de vice-présidence du Conseil d'administration d'établissement du CHU Sainte-Justine de Santé Québec
- 6. RAPPORT D'ACTIVITÉS**
 - 6.1. Rapport de la Présidente-directrice générale
- 7. AFFAIRES CORPORATIVES**
 - 7.1. Présentation du Plan d'établissement du CHU Sainte-Justine
- 8. QUALITÉ, SÉCURITÉ, PERFORMANCE ET ÉTHIQUE**
 - 8.1. Présentation du rapport annuel de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services
- 9. DIVERS**
- 10. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : le lundi 26 janvier 2026 à 16h30 (sous modalité virtuelle TEAMS)**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

Madame Isabelle Demers souhaite la bienvenue aux membres. Le quorum ayant été constaté, elle déclare l'ouverture de la séance régulière du 22 septembre 2025.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 22 SEPTEMBRE 2025

Madame Isabelle Demers dépose l'ordre du jour de la séance régulière du 22 septembre 2025 pour adoption.

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dûment présentée et appuyée, le conseil d'administration d'établissement du CHU Sainte-Justine adopte unanimement l'ordre du jour du 22 septembre 2025.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Madame Isabelle Demers invite les membres à déclarer tout conflit d'intérêts relatif aux points inscrits à l'ordre du jour. Aucun conflit n'ayant été déclaré, Madame Isabelle Demers procède au déroulement de la séance.

4. INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CAÉ ET DU COMITÉ DE DIRECTION DU CHU SAINTE-JUSTINE

Dans le cadre de cette première séance régulière suivant la constitution officielle du Conseil d'administration d'établissement (CAÉ), Madame Isabelle Demers souhaite amorcer la rencontre dans un esprit de collaboration et de collégialité. Elle prend la parole et invite les membres du conseil d'administration d'établissement (CAÉ) ainsi que ceux du Comité de direction (CODI) à se présenter à tour de rôle. Cette initiative vise à favoriser une meilleure connaissance entre les participants et à instaurer un climat propice aux échanges constructifs au sein de cette nouvelle instance.

5. GOUVERNANCE

5.1. Adoption du calendrier 2025-2026 des séances régulières du CAÉ

Document déposé :

5.1 CAL 2025-2026_Seances regulieres.pdf

Madame Isabelle Demers soumet à l'approbation des membres du Conseil d'administration d'établissement (CAÉ) le calendrier des séances régulières. Ce calendrier, élaboré à partir des disponibilités recueillies par le biais d'un sondage transmis aux membres à la suite de la séance d'introduction du 30 juillet 2025, est entériné par les membres du conseil.

5.2. Élection des personnes occupant les fonctions de présidence et de vice-présidence du Conseil d'administration d'établissement du CHU Sainte-Justine de Santé Québec

Dans le cadre du processus de nomination des instances du Conseil d'administration d'établissement, Madame Isabelle Demers informe les membres que seuls les membres indépendants peuvent manifester leur intérêt pour occuper l'un de ces postes. Elle informe les membres du conseil qu'à la suite de l'appel d'intérêt lancé en août dernier, deux candidatures ont été reçues : l'une pour le poste de présidente, l'autre pour celui de vice-présidente.

Sur cette base, Madame Isabelle Demers demande si d'autres membres souhaitent se porter candidats. Aucun autre intérêt n'étant exprimé, elle procède, avec l'accord du conseil, à la nomination de Madame Louise Champoux-Paillé à la présidence et de Madame Angèle St-Jacques à la vice-présidence, pour un mandat d'une durée de deux ans. Elle invite ensuite les deux élues à prendre la parole pour présenter leur parcours professionnel.

Après entendu les interventions de mesdames Louise Champoux-Paillé et d'Angèle St-Jacques, le Conseil d'administration d'établissement entérine officiellement la nomination de Madame Louise Champoux-Paillé au

poste de Présidente du conseil et de Madame Angèle St-Jacques à celui de Vice-présidente, saluant leur engagement et leur contribution à la gouvernance de l'établissement.

6. RAPPORT D'ACTIVITÉS

6.1. Rapport de la Présidente-directrice générale

Madame Isabelle Demers informe le conseil des principales activités et enjeux récents du CHU Sainte-Justine. Elle souligne les bons liens établis avec le siège social de Santé Québec, illustrés par plusieurs visites de hauts dirigeants. Elle attire l'attention sur les enjeux informatiques, notamment la fréquence des pannes critiques, et insiste sur l'importance de préserver une marge de manœuvre locale.

Elle présente la nouvelle approche budgétaire de Santé Québec, axée sur la performance et la volumétrie, et mentionne une cible d'optimisation de 24 M\$ pour l'exercice 2025-2026. Elle explique que le déficit actuel de 5,8 M\$ s'explique par des retards dans certaines mesures d'optimisation et des coûts en hausse.

Madame Isabelle Demers rappelle que le CHU est engagé dans son second cycle d'accréditation avec Agrément Canada, après avoir obtenu une note parfaite lors de la dernière visite. Elle mentionne les moyens de pression des médecins spécialistes, qui affectent certaines activités d'enseignement et de gouvernance.

Elle partage plusieurs bonnes nouvelles, notamment en développement durable, avec des reconnaissances pour la pharmacie verte et le service alimentaire Délipapilles. Elle souligne que le CHU est le seul établissement de santé certifié Fourchette bleue.

Elle met en valeur la culture organisationnelle du CHU, reconnu parmi les meilleurs employeurs au Canada, et les initiatives de reconnaissance du personnel. Elle rappelle que le CHU se distingue aussi dans les soins et services, avec des avancées en cardiologie et transfusion, ainsi qu'une réduction marquée des délais d'attente en chirurgie.

En recherche, elle annonce un record de subventions des IRSC et une première mondiale en thérapie génique. En enseignement, elle salue l'arrivée de la nouvelle directrice et les pratiques innovantes mises en place. Enfin, elle présente la démarche de transformation numérique, qui vise à moderniser les pratiques et améliorer l'expérience des usagers, avec 25 projets prioritaires soutenus notamment par la Fondation.

7. AFFAIRES CORPORATIVES

7.1. Présentation du Plan d'établissement du CHU Sainte-Justine

Documents déposés :

7.1 FS Plan d'établissement CHUSJ 2025-2028_CAE 22 sept. 2025.pdf

7.1 LET SNE_Plan d'établissement CHUSJ_2025 09 11.pdf

7.1 LET SPSIC CSN_Plan d'établissement CHUSJ_2025 09 12.pdf

7.1 Plan établissement_CHUSJ_SQ_2025-09_CAE 22 sept. 2025.xlsx

7.1 PRES Plan_établissement CHUSJ 2025-2028_CAE 22 sept. 2025.pdf

Dans un contexte de transformation majeure du réseau de la santé au Québec, marqué par la création de Santé Québec et l'instauration d'une gouvernance unifiée, le CHU Sainte-Justine élabore son tout premier plan d'établissement pour la période 2025–2028. Ce plan s'inscrit dans une volonté de mieux coordonner les actions, d'harmoniser les pratiques et d'améliorer la performance du réseau, tout en respectant la mission spécifique mère-enfant de l'établissement. Il constitue également la réponse opérationnelle de l'établissement à la planification stratégique de Santé Québec 2025–2028, assurant ainsi une cohérence entre les orientations nationales et les priorités locales.

Mesdames Geneviève Parisien et Geneviève Mercier présentent les initiatives stratégiques concrètes et structurantes en soutien de la mission de l'établissement pour les trois prochaines années dans le but de faire approuver le Plan d'établissement du CHU Sainte-Justine par le conseil d'administration de l'établissement,

afin d'obtenir la recommandation requise pour son dépôt auprès de Santé Québec. Elles présentent les grandes lignes de la diffusion, de l'appropriation et du suivi.

RECOMMANDATION du Conseil d'administration d'établissement du CHU Sainte-Justine à la présidente-directrice générale de procéder au dépôt officiel du Plan d'établissement 2025-2028 auprès de Santé Québec

Considérant que

- Le CHU Sainte-Justine évolue dans un contexte de transformation majeure du réseau de la santé, marqué par la création de Santé Québec et l'instauration d'une gouvernance unifiée ;
- Le Plan stratégique de Santé Québec 2025–2028 demande à chaque établissement de définir ses priorités locales en cohérence avec les orientations provinciales ;
- Le CHU Sainte-Justine a mené une démarche rigoureuse et inclusive pour élaborer son premier Plan d'établissement 2025–2028, incluant des consultations internes, un inventaire des projets en cours et une validation par les instances concernées ;
- Le Plan d'établissement 2025–2028 reflète la mission mère-enfant du CHU Sainte-Justine, propose des initiatives stratégiques concrètes et structurantes, et s'inscrit dans une logique de cohérence, de pertinence et d'impact ;
- Ce plan constitue un outil stratégique essentiel pour guider les actions de l'établissement au cours des trois prochaines années ;
- Le Plan d'établissement 2025–2028 a été entériné par le comité de direction du CHU Sainte-Justine le 16 septembre 2025 ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ÉTABLISSEMENT CHU SAINTE-JUSTINE:

1. **APPROUVE le Plan d'établissement 2025–2028** du CHU Sainte-Justine tel que présenté ;
2. **RECOMMANDE le dépôt officiel** du plan auprès de Santé Québec, au plus tard le 30 septembre 2025 ;
3. **RECOMMANDE à la Présidente-directrice générale de mandater les directions concernées** afin d'assurer la mise en œuvre des initiatives prévues au Plan d'établissement, conformément au calendrier établi, en mobilisant les ressources nécessaires à leur réalisation ;

APPUIE la diffusion du plan d'établissement auprès des équipes internes, dans le but de favoriser l'appropriation, l'engagement et la mobilisation autour des priorités stratégiques.

8. QUALITÉ, SÉCURITÉ, PERFORMANCE ET ÉTHIQUE

8.1. Présentation du Rapport annuel de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services

Documents déposés :

8.1 FS_CAÉ_RA CPQS_2024-2025.pdf

8.1 PRES Rapport annuel 24-25 CAÉ.pdf

8.1 RA_CPQS_ CHU Sainte-Justine_2024-2025.pdf

Les dispositions de la Loi sur la gouvernance du système de santé et des services sociaux (LGSSSS) prévoient la production d'un rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes par le CPQS (719), le médecin examinateur (720) et le comité de révision (722).

Pour le CPQS et le médecin examinateur, leurs rapports sont transmis au CAÉ de l'établissement et au commissaire national. Pour le comité de révision, le rapport doit être transmis au CA de Santé-Québec et au commissaire national. Une copie doit également être transmise au CAÉ de l'établissement, au CMDP et au CPQS.

Or, pour l'exercice 2024-2025, la commissaire nationale a émis des consignes relatives à la production du rapport annuel. Pour cet exercice, le rapport devait être produit selon le gabarit habituel. De nouvelles consignes sont attendues pour l'exercice 25-26.

Suite à son dépôt au CAÉ, le présent rapport sera transmis à la commissaire nationale et au CMDP du CHUSJ.

Madame Josée Brady présente les faits saillants du rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services 2024-2025. La présentation PowerPoint ainsi que le Rapport sont déposés pour information.

9. DIVERS

10. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : le lundi 26 janvier 2026 à 16h30 et se tiendra en mode virtuel.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente-directrice générale et secrétaire du conseil d'administration d'établissement déclare la séance levée à 18h45.

La présidente,



Louise Champoux-Paillé

La secrétaire et présidente-directrice générale,



Isabelle Demers